

Les missions de l'enseignant référent

Au service de la scolarisation des élèves

En situation de handicap

L'enseignant référent assure le suivi de la scolarisation

Ses coordonnées sont transmises aux parents lors de l'inscription dans l'école.

Il réunit l'Equipe de Suivi de Scolarisation de l'élève, anime l'ESS et en rédige le compte-rendu

Il transmet le compte-rendu de l'ESS à la MDA.

Il assure la permanence des relations avec l'élève, sa famille et contribue à la cohérence et à la continuité du parcours de l'élève.

Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Autres missions de l'enseignant référent à la MDA

(à l'exception des élèves dont il assure le suivi)

Il participe à des EPE (Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation) de la MDA et à l'évaluation des besoins en milieu scolaire.

Il contribue à l'élaboration de Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS).